



COMPTE RENDU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2025

Présents : TORLOTING Michel

BRIOUX Dominique

SORNETTE-CHMIELOWIEC Cyrielle

DONVAL Denis

POTIER Christophe

SCHURCH Christophe

LOUIS Aurélie

DAUBENFELD Nadine

PIERRE Sébastien

CLEVER Nathalie

GRANDPIERRE Marie-France

Procurations : MULLER Hervé à BRIOUX Dominique

GAILLOT Emilie à LEDOCQ Nathalie

Absent excusé : APPERT Ségolène

**Premier point : BUDGET PRIMITIF 2025**

Après présentation du budget primitif 2025 par Monsieur le Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2025.

**2<sup>ème</sup> point : VOTE DES TAXES :**

Le Maire présente au Conseil municipal le taux des trois taxes et propose de ne pas augmenter les taxes locales pour l'année 2025.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le maintien des taxes aux taux de l'année précédente.

**3<sup>ème</sup> point : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU STADE DE FOOTBALL, Société Embrasia :**

Présentation de la Convention à signer entre la société Embrasia et la Mairie de Gravelotte.

Le principe est de mettre à disposition, une ou deux fois par mois, le terrain de football et le vestiaire suivant la convention. Une compensation d'une valeur de 2000€, en numéraire ou en prestation en nature.

Le Conseil Municipal est pour, à l'unanimité, la validation de la convention et demande qu'il soit précisé le calendrier de la présence sur Gravelotte.

#### **4<sup>ème</sup> point : OCTROI DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :**

Le Conseil décide à l'unanimité d'octroyer les subventions suivantes pour l'année 2025 :

Club de l'amitié : 1500 euros

ENT Gravelotte-Vernéville : 1700euros

Association culture et Loisirs de Gravelotte : 500 euros

#### **5<sup>ème</sup> point : DIVERS :**

- DEVIS STORMTEK

Présentation du devis « STORMTEK » feu d'artifice pour la fête des associations, pour un montant de 1700 € TTC est validé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Ce feu d'artifice prévu pour la fête des associations le 05/07/2025 pourra être amélioré avec l'apport de matériel de la Société Embrasia dans le cadre de notre convention.

- GESTION SONORITE – SALLE DES FETES

Suite à la demande de riverains à proximité de la salle des fêtes, deux devis ont été présentés pour la mise en place d'un système de limiteur de son.

- ALGECO

Suite aux travaux d'agrandissement périscolaire, l'Algeco servant de salle d'activité pour l'accueil périscolaire et l'école maternelle va devoir être retiré.

Au cours du précédent conseil, la décision a été prise de ne pas garder cet Algeco et de le vendre, démontage compris. Le Conseil municipal charge le maire et les adjoints de contacter un potentiel acheteur pour qu'il adresse une offre de prix à la mairie.

- REQUALIFICATION RUE D'ARS

Avenir de la Place Général de Gaulle et aménagement de ma cour d'école.

Le Maire informe les conseillers qu'une étude par l'Eurométropole de Metz est en cours concernant la rue d'Ars au niveau sécuritaire et aménagement. Cette étude comprend également le secteur Eglise et Place Général de Gaulle.

Quelques idées :

-supprimer les bacs à fleurs existants

-faire une chicane devant l'Eglise qui incorpore une partie de la place avec aménagement paysager et quelques places de parking.

L'objectif étant de maintenir des fêtes sur cette place et dans le périmètre de la cour d'école, en tenant compte du fait que le déménagement de l'Algeco nous permettra d'économiser de l'espace.